

Master 2 - Law, Entrepreneurship and Digital-AI

Responsables pédagogiques : Véronique Magnier, Benoît Dumontet et Hossein Shekarchizadeh

Nom - Prénom N° Etudiant
Tél. Email (prénom.nom) : @universite-paris-saclay.fr

Enseignements	Choix	Semestre	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
					Session 1	Session 2	
BCC1. Créer ou accompagner la création d'entreprises innovantes			13	70			10/20
Entrepreneuriat et innovation		1	3	10	ET	ET	7/20
Structuration des startup- corporate law & governance		1	3	20	ET	ET	7/20
Droit fiscal des entreprises innovantes- responsabilité/assurance des dirigeants		1	2	10	ET	ET	7/20
Coaching et recrutement de talents		1	3	20	ET	ET	7/20
Rational decision making and AI		1	2	10	ET	ET	7/20
BCC2. Maîtriser les innovations digitales			10	60			10/20
Droit IP/IT		1	3	20	ET	ET	7/20
Droit des blockchains		1	2	10	ET	ET	7/20
Piscine Discovery (42)		1	5	30	ET	ET	7/20
BCC3. Diriger ou accompagner le management des entreprises innovantes			5	30			10/20
Leadership et stratégie		1	2	15	ET	ET	7/20
Management de la Propriété Intellectuelle (M2 Saclay Management)		1	1	5	ET	ET	7/20
Droit pénal des affaires appliqué aux entreprises innovantes		1	1	5	ET	ET	7/20
Prompt engineering		1	1	5	ET	ET	7/20
BCC4. Financer les activités ou conseiller sur le financement des entreprises innovantes			4	25			10/20
Financement des entreprises innovantes		1	2	15	ET	ET	7/20
Droit du financement des entreprises innovantes		2	2	10	ET	ET	7/20
BCC5. Diriger ou accompagner le développement des entreprises innovantes			7	43			10/20
Droit de la concurrence		2	1	6	ET	ET	7/20
Résolution des conflits		2	2	12	ET	ET	7/20
Négociation & vente		2	2	15	ET	ET	7/20
Contract drafting		2	2	10	ET	ET	7/20
BCC6. Agir et communiquer dans le contexte professionnel des entreprises innovantes			15	118			10/20
Clinique Juridique Paris-Saclay		2	5	30	ET	ET	7/20
Operations management		2	2	10	ET	ET	7/20
Digital Marketing		2	2	10	ET	ET	7/20
Business English		2	2	12	ECI		7/20
Startup launchpad (HEC)		2	2	35	ET	ET	7/20
Expression orale, l'art de convaincre		2		5	VSN	VSN	
Séminaires professionnels et Afterworks		2		6	VSN	VSN	
2 Modules approfondis de pratique professionnelle (MAPP) au choix :							
Gouvernance, risk management et compliance	☐	2	1	10	ET	ET	7/20
Droit numérique et des technologies avancées	☐	2	1	10	ET	ET	7/20
Culture digitale et droit	☐	2	1	10	ET	ET	7/20
Digital et social	☐	2	1	10	ET	ET	7/20
BCC7. Stage / mémoire			6				10/20
Stage (3 à 6 mois) / création d'entreprise/Launchpad (HEC) / International mobility		2	6		Mémoire et soutenance	Mémoire et soutenance	10/20
Total annuel			60	346			

Master 2 - Law, Entrepreneurship and Digital-AI

Responsables pédagogiques : Véronique Magnier, Benoît Dumontet et Hossein Shekarchizadeh

Modalités de contrôle des connaissances

VSN : Validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

Conditions de validation de l'année de Master 1 :

- **La présence en cours et aux séminaires est obligatoire.**
- Chaque BCC doit être validé (moyenne égale ou supérieure à 10/20 et résultat « Admis »), sans compensation entre les BCC ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC ;
- Les UE dont le seuil est à 10/20, ne sont ni compensantes ni compensables.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du [Règlement des études](#) ainsi que des [modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique](#) consultables sur le site.

Date et signature de l'étudiant